



Conseil régional

La Présidente

Mme CELINE MALAISE
Présidente du groupe
Front de Gauche, Parti Communiste Français,
Parti de Gauche, Ensemble et République &
Socialisme
57 Rue de Babylone

Paris, le 6 AVR. 2016

Ami

Madame la Présidente,

J'ai été extrêmement surprise, voire choquée, de la pétition que vous m'avez communiquée à la suite des décisions budgétaires prises par la Région Ile-de-France pour 2016 à l'égard du Centre Hubertine Auclert (CHA) pour 2016.

Dans un contexte budgétaire très contraint marqué par 300 millions euros de Pass Navigo non financé qui devait être pris en charge par la Région auxquels s'ajoutent 140 millions euros de baisse par le Gouvernement de notre dotation globale de fonctionnement, j'ai fait le choix audacieux et personnel de poursuivre vigoureusement l'action du Conseil Régional pour l'égalité Femme - Homme et contre les discriminations.

Je vous rappelle que la subvention du CHA de 2012 à 2014 s'élevait à 543 000 euros par an sur laquelle 120 000 euros étaient destinés au paiement du loyer de l'organisme. Au total, il disposait donc de 423 000 euros pour mener ses actions et assurer le fonctionnement du centre. Certes en 2015, une subvention de 876 000 euros a été attribuée au centre mais il s'agissait d'un financement exceptionnel qui n'avait pas vocation à être pérennisé et qui couvrait toujours une charge de loyer de 120 000 euros.

Le budget 2016 alloue au centre une subvention de 600 000 euros qui est donc supérieure à celles reçues par le CHA en 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 !

Par ailleurs, le déménagement du Centre Hubertine Auclert dans des bureaux vacants de la Région – décision d'économie dont vous reconnaîtrez la pertinence dans le contexte financier que vous connaissez – permettra dès le mois août prochain d'économiser 120 000 euros de loyer en année pleine. Ainsi, en 2016, c'est 540 000 euros qui pourraient être consacrés directement à ses actions **soit une hausse de 27% par rapport à 2013 ou 2014.**

Dès lors, je ne peux considérer la pétition que vous m'avez transmise que comme une prise de position politique à l'encontre du nouvel exécutif régional car elle est, en tout état de cause, sans aucun fondement.

.../...

Conseil régional

33, rue Barbet-de-Jouy – 75359 Paris cedex 07 SP

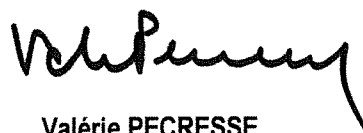
Tél. : 01 53 85 53 85 – Fax : 01 53 85 53 89

www.iledefrance.fr

La défense des droits des femmes est un engagement fondateur de mon action de femme politique en tant que députée et ministre. Depuis mon élection à la Présidence de la Région Ile-de-France, j'ai nommé Madame Marie-Pierre Badré déléguée spéciale à l'égalité Femme-Homme. Je rappelle qu'il s'agissait d'une demande formulée en vain par le CESER depuis 2012. J'ai par ailleurs proposé à l'Assemblée plénière, les 17 et 18 mars derniers, de doubler le contingent des logements attribués par la Région aux femmes victimes de violence. Je continuerai tout au long de mon mandat à œuvrer pour la défense des droits des femmes. J'espère que dans cet objectif nous pourrons nous rejoindre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

Proce à vous



Valérie PECRESSE